

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 17 MARS 2022 à 20h30, salle du conseil municipal

ORDRE DU JOUR

FINANCES / ECONOMIE / INTERCOMMUNALITE

- Approbation des comptes de gestion 2021 établis par la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Approbation du compte administratif 2021 : budget principal ;
- Approbation des comptes administratifs 2021 : budgets annexes location de bâtiments industriels et lotissements ;
- Affectation du résultat sur le budget primitif 2022 : budget principal ;
- Affectation du résultat sur le budget primitif 2022 : budget annexe location de bâtiments industriels ;
- Fiscalité directe locale 2022 ;
- Budget primitif 2022 : budget principal ;
- Budget primitif 2022 : budget annexe locations de bâtiments industriels ;
- Budgets primitifs 2022 : budgets annexes lotissements ;
- Bilan de la politique foncière 2021 ;
- Bilan d'activité 2021 de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée : Opération ZA du Chaintreau ;
- Subvention Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) – année 2022 ;
- Travaux de création d'un restaurant scolaire / accueil périscolaire à Evrunes - Demande d'aide financière à l'investissement travaux immobiliers et achat d'équipement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée ;
- Acceptation du boni de liquidation de l'association « La Boîte à Jeux » suite à sa dissolution ;

RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs au 1^{er} avril 2022 ;

CADRE DE VIE / DEVELOPPEMENT URBAIN

- SyDEV - programme annuel de rénovation de l'éclairage public pour l'année 2022 ;
- Acquisitions de bandes de terrain rue Georges Clémenceau ;
- Cession d'un délaissé de voirie lieudit « Chemelaté » ;
- Remise de voiries rétablies Autoroutes du Sud de la France – Régularisation ;

CULTURE

- Subventions 2022 : associations culture / animation ;
- Subvention 2022 : école de musique ;

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

- Subventions 2022 : associations sportives ;
- Subventions 2022 : autres associations ;
- Subventions 2022 : dépenses liées à la pandémie Covid-19 des associations ;

AFFAIRES SCOLAIRES

- Subventions 2022 : contrat d'association écoles privées ;
- Subventions 2022 : arbre de Noël ;

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les décisions prises par délégation ;
- Information sur les marchés à procédure adaptée ;
- Information sur le droit de préemption.

Le Maire,

Alain BROCHOIRE